



## SÉJOUR DE SKI POUR LES 6<sup>èmes</sup> À VALLOIRE DU 12 AU 17 JANVIER 2020

Chaque année, les enseignants d'EPS du collège Massillon, en association avec les responsables de la division 6ème, organisent une semaine d'activités physiques de pleine nature. Tous les élèves du niveau participeront à ce séjour de ski.

### Ce stage a de multiples objectifs :

- ★ Découvrir ou perfectionner une activité physique particulière : le ski.
- ★ Aller vers une meilleure connaissance de l'activité au travers de la découverte de la montagne.
- ★ Construire une motricité propre aux activités de pleine nature visant à une plus grande autonomie et responsabilité. (attitudes sécuritaires) en vue d'une pratique future.
- ★ Favoriser les échanges dans la vie collective quotidienne et dans la pratique d'une activité au sein d'un groupe.
- ★ Tisser des liens en dehors du contexte scolaire pour développer le sentiment d'appartenance à une même promotion et à un même établissement.

La semaine se déroulera à **Valloire** (en Savoie), **du 12 au 17 janvier 2020**. Comme les dernières années, le trajet s'effectuera en car depuis l'école jusqu'à la station, aller et retour (**départ** : dimanche matin 6h30 ; **retour** : vendredi soir aux alentours de 23h). Le séjour est encadré par 17 accompagnateurs dont Mme Gres, M. Cam et les 6 professeurs d'EPS de l'établissement.

### **Le prix du séjour est fixé à 550 € tout compris, à savoir :**

- Le trajet en car
- La pension complète
- La location du matériel de ski alpin
- Le forfait des remontées mécaniques
- Les cours de ski dispensés par les 14 moniteurs ESF (Groupes de niveau)

**INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE EPS ([eps.ecolemassillon.com](http://eps.ecolemassillon.com)) JUSQU'AU MARDI 05 NOVEMBRE  
PRENDRE 5/10 MINUTES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE : RENSEIGNEMENTS ET CARACTÉRISTIQUES**

Pour valider l'inscription, vous devez nous transmettre le(s) chèque(s) libellé(s) à l'ordre d'Ecole Massillon dans une enveloppe au nom de l'élève et en mentionnant la classe.

M. Cam récupèrera les enveloppes dans chaque classe **les lundi 4 et mardi 5 novembre**.

-1 chèque de 550€ encaissé en novembre

-2 chèques de 275€ encaissés en novembre et en décembre

-2 chèques de 183€ et 1 chèque de 184€ encaissés en novembre, en décembre et en janvier.

Nous vous demandons de bien vouloir rappeler au dos du ou des chèques le nom de votre enfant, sa classe ainsi que la **date d'encaissement** si vous optez pour une de ces facilités de paiement.

En cas de difficultés financières, veuillez envoyer un mail à [cycle6@ecolemassillon.com](mailto:cycle6@ecolemassillon.com) et [as@ecolemassillon.com](mailto:as@ecolemassillon.com), votre demande sera transmise à M. Michon.

**RÉUNION D'INFORMATION LE MERCREDI 16 OCTOBRE À 18H30 À LA CHAPELLE**